

ASSEMBLEE DE LA PAROISSE GENERALE (APG)

PROCÈS-VERBAL 02/25

Mercredi, 17 décembre 2025, 19h00

dans la grande salle de la Maison Wyttenbach, Rosius 1, 2502 Bienne

Présidence: Fritz Marthaler, Président de l'assemblée de la paroisse générale

Procès-verbal: Patricia Cavaco, Secrétaire centrale

Présents: 27 personnes, dont 23 avec droit de vote

Excusés: Heidi Federici Danz, Cédric Némitz, Ellen Pagnamenta, Thierry Sunier

Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de la dernière assemblée du 25 juin 2025, décision
- 2 Informations sur le plan financier 2027 – 2031
- 3 Budget 2026 et fixation du taux de l'impôt d'église, décision
- 4 Elections générales pour la législature 2026 à 2029
 - a. Election de la Présidence de l'assemblée de la paroisse générale
 - i. Christoph Grupp, nouveau
 - b. Election de la Vice-Présidence de l'assemblée de la paroisse générale
 - i. vacant
 - c. Nomination de l'organe de révision
 - i. BDO SA, Bienne, ancien
- 5 Départs
- 6 Informations au sujet des immeubles
- 7 Informations des présidents de paroisse
- 8 Divers

L'invitation à l'assemblée a été publiée le 11 novembre 2025 dans la Feuille officielle du district de Bienne-Evilard et envoyée par courrier aux membres francophones du Seeland. En plus, les documents pouvaient être consultés sur le site web www.ref-bielbienne.ch. Tous les documents sont disponibles lors de l'assemblée.

On renonce à l'élection d'un scrutateur. Le scrutin donne 23 votants. La majorité absolue est donc de 12 voix.

Délibérations

Le président de l'APG salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée à 19 h 05.

Les mots d'introduction sont prononcés par le pasteur Macaire Gallopin.

Ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans objection.

1 Procès-verbal de la dernière assemblée du 25 juin 2025, décision

Le **procès-verbal** est **accepté** avec remerciements à son auteure.

2 Informations sur le plan financier 2027 - 2031

Le plan financier présente l'évolution financière de la paroisse telle qu'elle se profile aujourd'hui. Il s'appuie sur des analyses et des indicateurs sociétaux et économiques. C'est sur cette base qu'a été élaborée la version actuelle, plutôt pessimiste.

En ce qui concerne les recettes fiscales, on part du principe que les revenus des personnes morales resteront stables. Au vu de l'expérience des dernières années, on table sur une baisse annuelle des revenus d'environ 50'000 francs pour les personnes physiques. Les dépenses ne cessent d'augmenter. Pour couvrir ces dépenses supplémentaires, des provisions sont dissoutes au fur et à mesure.

Dans ces conditions, il faut s'attendre à ce que la paroisse affiche un résultat négatif au cours des cinq prochaines années et que, en raison du déficit structurel, ses liquidités viennent à manquer.

On s'interroge sur les conséquences possibles pour la paroisse si des changements devaient intervenir concernant l'assujettissement à l'impôt ecclésiastique des personnes morales. Un échange avec l'Église réformée de Berne-Jura-Soleure (RefBeJuSo) et l'Association des paroisses bernoises a montré qu'un tel changement entraînerait une perte financière considérable. Le système fiscal actuel restera inchangé jusqu'en 2029. Dans ce contexte, les trois paroisses de Bienne devront se pencher ensemble sur la question de savoir quels services pourront être fournis aux fidèles et à la société, sous quelle forme, avec les moyens dont elles disposeront à l'avenir, et quelles seraient les conséquences d'une éventuelle baisse des revenus tirés des biens immobiliers de la paroisse.

L'assemblée **prend connaissance du plan financier 2027 à 2031.**

3 Budget 2026 et fixation du taux de l'impôt d'église, décision

Le budget 2026, présenté par l'administrateur central, se base sur un taux d'imposition inchangé de 0,23. Il indique qu'un déficit de 346'800.00 francs est prévu. En raison de l'adaptation des dispositions légales, ce déficit ne sera plus compensé par des prélèvements sur les réserves de politique financière à partir de 2026, mais le résultat réel sera présenté tel quel. Les recettes fiscales ont été maintenues au niveau du budget 2025. Les recettes exceptionnelles comprennent les prélèvements sur les préfinancements « Rénovation La Source » et « Entretien des immeubles du patrimoine administratif », qui servent à compenser les amortissements annuels des investissements réalisés.

Du côté des charges, les chiffres sont similaires à ceux de l'année précédente, sauf en ce qui concerne les frais de personnel. Cela s'explique d'une part par la présence simultanée, prévue pour plusieurs mois, de l'administrateur central et de son successeur, et d'autre part par la réorganisation ainsi que par le renchérissement de 1,0 %.

Sur la base des **propositions du conseil de la Paroisse générale (CPG)**, l'APG approuve :

1. **un taux d'imposition inchangé de 0,23 pour l'impôt ecclésiastique ;**
2. **le budget 2026 avec un excédent de dépenses de 346'800.00 francs pour un total de charges de 8'850'500.00 francs contre un total de recettes de 8'503'700.00 francs.**

Nous tenons à remercier les deux paroisses pour leur engagement, ainsi que l'administration centrale pour le travail accompli.

4 Elections générales pour la législature 2026 à 2029

a. Election de la Présidence de l'assemblée de la paroisse générale

- i. Christoph Grupp, nouveau

Le vice-président actuel de l'APG a accepté de se présenter à l'élection pour la présidence de l'APG. Ayant occupé pendant de nombreuses années le poste de président du conseil de la Paroisse germanophone, il est bien connu de beaucoup. Il se présente en quelques mots.

Christoph Grupp est élu, sous les applaudissements, **président de l'APG** pour le mandat 2026-2029.

b. Election de la Vice-Présidence de l'assemblée de la paroisse générale

- i. vacant

Malgré des recherches intensives, personne n'a encore pu être trouvé pour occuper la vice-présidence de l'APG.

c. Nomination de l'organe de révision

- i. BDO SA, Bienne, ancien

Le CPG recommande d'accepter la poursuite de la collaboration. Grâce à son vaste savoir-faire, BDO apporte un soutien compétent à notre paroisse.

BDO AG à Bienne est réélue en tant qu'**organe de révision** pour la période de 2026 à 2029.

5 Départs

À ce point de l'ordre du jour, plusieurs personnalités sont remerciées pour leur engagement de longue date.

Hommages à Michèle Morier-Genoud et Fritz Marthaler

L'APG rend hommage à deux personnalités éminentes dont l'action est connue bien au-delà de la paroisse.

Michèle Morier-Genoud, présidente du conseil de la Paroisse francophone (CPFR), s'est toujours engagée au sein du CPG avec beaucoup de clarté et de fiabilité pour défendre les intérêts de la paroisse francophone. Elle a largement contribué à ce que les échanges lors des séances soient menés de manière compréhensible pour tout le monde. Sa re-

marque « Halte, tout le monde n'a pas compris » s'est révélée à maintes reprises extrêmement précieuse et a contribué à ce que le bilinguisme vécu au sein du CPG devienne une évidence.

Fritz Marthaler, en tant que président de l'APG, membre du CPG et président de la commission des finances, a lui aussi toujours défendu le bilinguisme. Son engagement sans faille transparaissait dans sa devise « Kirche leben – Kirche sein ». Il a dirigé l'APG avec compétence et sérénité pendant de nombreuses années et a également apporté au CPG des avis pondérés et objectifs, animés par la recherche du consensus et par une grande bienveillance. L'année dernière, il a en outre repris la présidence du CPG et la direction du département du service domestique.

C'est sous la devise « **Un grand grand merci pour votre engagement – vive la nouvelle liberté** » et sous un tonnerre d'applaudissements que les deux personnes ont quitté leurs fonctions après de nombreuses années d'engagement.

Départs partiels

- **Patricia Cavaco da Palma**, secrétaire centrale, prend un départ partiel : elle quittera ses fonctions de secrétaire centrale à la fin de l'année 2025, mais restera active au sein du département KOOL.
- **Christa Thomke**, présidente de la Paroisse germanophone (DKG), quittera ses fonctions à la fin de l'année 2025, mais restera membre du CPG en tant que représentante de la DKG.

Nous remercions la présidente du CPG pour ses paroles touchantes.

6 Informations au sujet des immeubles

Le président de la LIKO fait le point sur une année difficile.

La rénovation du **local commercial** de l'ancienne boucherie Häberli, située à la **rue Basse**, s'est avérée plus complexe que prévu. Les bâtiments datant d'avant 1960 contiennent souvent de l'amiante ; c'était également le cas ici. Grâce à la future utilisation des lieux en cave à vin, la situation a néanmoins pu être gérée sans complications majeures. Lors du prochain First Friday, il sera possible de visiter les locaux, qui se présentent aujourd'hui sous un nouveau jour.

L'atelier de réparation de vélos au grand passé « grüns Huus », situé au **chemin de Sion**, fermera ses portes au milieu de l'année prochaine en raison du départ à la retraite de son gérant. Il faudra ensuite décider de l'affectation future des locaux.

À la **rue du Stand 19**, le bail provisoire actuel a pu être prolongé d'un an, jusqu'à mi-2027. Une rénovation de grande envergure est prévue par la suite.

Les nouvelles normes légales en matière d'énergie et de construction posent des défis à la paroisse. Toutes les installations devront être conformes aux nouvelles exigences d'ici 2030, ce qui entraînera des coûts considérables. De plus, une interdiction des chauffages électriques entrera en vigueur à partir de 2030. L'église St-Étienne aurait été particulièrement touchée, car une installation de ce type y était déjà prévue. Heureusement, celle-ci a pu être annulée à temps. La RefBeJuSo a fourni des informations claires et précoces à ce sujet.

Les directives en matière de construction appliquées par la commission des immeubles vont elles aussi faire l'objet d'une refonte complète.

La LIKO se réjouit que l'année prochaine, Hans Peter Hostettler va continuer d'assurer la représentation de la DKG au sein de la commission.

7 Informations des présidents de paroisses

Eva Thomi, présidente du **conseil de la paroisse générale** (CPG), communique des informations au sujet de celui-ci. Depuis l'été 2025, la recherche d'une personne qui puisse succéder à l'actuel administrateur central occupe le Conseil ; le processus de sélection (cabinet de conseil externe, commission de sélection) est décrit. Le 26.11.25, le CPG a finalement élu M. Christoph Zbinden Remund au poste de nouveau responsable des services centraux. La collaboration qui débutera le 01.02.26 est attendue avec beaucoup d'enthousiasme. Il est également signalé que des messages concernant des difficultés liées au logiciel kOOL (gestion des paroisses) continuent d'être reçus. Il est toutefois souligné que ces problèmes ne sont pas imputables au système lui-même. Les causes résident souvent dans les processus internes. Il est rappelé que les procédures adoptées doivent être respectées de manière plus rigoureuse afin de tirer le meilleur parti des fonctionnalités du système.

Michèle Morier-Genoud, présidente du **conseil de la paroisse francophone** (CPFR), remercie pour les paroles d'estime qui viennent d'être prononcées. Pour elle, le début de la collaboration avec le conseil de la paroisse générale (CPG) a été difficile, notamment en ce qui concerne la participation aux séances et la communication bilingue. Cependant, avec l'arrivée de la présidente actuelle du CPG, la culture et l'ambiance de travail ont connu une évolution nettement positive. Son écoute attentive et sa prise en compte des préoccupations ont été particulièrement appréciées. Elle a également remercié tous les membres du CPG ainsi que l'administrateur central pour la confiance dont elle a été témoin.

La fête de Noël, qui s'est déroulée dans la maison St-Paul fraîchement rénovée, a été un très beau moment : environ 250 personnes de toutes les générations y ont participé et ont fait la fête ensemble.

On annonce également l'élection de trois nouveaux membres au sein du CPFR : Rama Waber, Mathieu Ammann et Raphaël Schaer. Ils prendront bientôt leurs fonctions. Raphaël Schaer, qui occupe déjà le poste de conseiller juridique de la paroisse, prendra la présidence du CPFR en janvier 2026.

Michèle Morier-Genoud quitte la paroisse avec de nombreux bons souvenirs.

Christa Thomke, présidente du **conseil de la paroisse germanophone** (DKGR), fait le point sur la DKG. Quatre nouveaux membres ont été élus au DKGR : Mirjam Banholzer, Marianne Braunschweig, Brigitte Gsteiger et Hans Peter Hostettler. Mirjam Banholzer prendra la présidence du DKGR en janvier 2026 et Christoph Grupp celle de l'assemblée de la DKG. Christa Thomke reste active au sein du CPG. Elle attire l'attention sur les nombreuses manifestations organisées au sein de la DKG.

8 Divers

Il est à noter que la PG compte actuellement deux commissions. Celles-ci se sont réunies pour échanger leurs points de vue, car la fusion de leurs activités au sein d'une nouvelle commission est à l'étude. De nombreuses questions restent en suspens, et la nouvelle commission devrait commencer ses travaux à partir de **2027**. Une consultation est prévue en **2026** dans les paroisses afin de recueillir des commentaires et des idées sur l'organisation future. Les suggestions émanant de l'assemblée ou de la communauté sont les bienvenues.

À l'heure actuelle, la commission des finances ne compte que quatre membres ; nous recherchons donc de nouvelles personnes. Deux sièges sont également vacants au sein

